



PROJETS DE PARTICIPATION CITOYENNE

Mouvement des quartiers en transition à Saint-Félicien
« axés sur le développement durable et appuyés
par la municipalité à l'aide de budgets participatifs »

DOCUMENT EXPLICATIF

Février 2024

Table des matières

Mise en contexte	3
Qu'est-ce que le développement durable?	3
Projets réalisés en 2021, 2022 et 2023	4
Les projets de participation citoyenne pour l'année 2024	6
Mots-clés et concepts importants	7
Idée générale	7
Date limite de dépôt des projets	7
Qui peut être porteur du projet?	7
Les projets devront obligatoirement	7
Suggestion de projets	8
Aide financière allouée	8
Frais admissibles	8
Comment devez-vous procéder?	8
Le formulaire (voir le document « Formulaire »)	8
Le comité évaluateur des projets	9
Grille d'évaluation basée sur le développement durable (voir le document « Grille »)	9
Annonce des projets sélectionnés	9
Suivi des projets réalisés	9

Pour une quatrième année, la Ville de Saint-Félicien propose un projet de participation citoyenne à sa population.

Mise en contexte

Depuis plusieurs années, la Ville de Saint-Félicien exprime le désir de se diriger vers l'intégration des préoccupations que soulève le développement durable. Elle avait d'ailleurs été l'une des premières villes, avec Sorel-Tracy, à démarrer une démarche d'Agenda 21.

C'est dans ce contexte qu'en 2021, la Ville de Saint-Félicien propose à ses citoyens ce *mouvement des « Quartiers de Saint-Félicien en transition »*. L'objectif a pour cible de laisser des traces concrètes de ce développement durable dans la ville. Concrètement, cette initiative a pour objectif d'augmenter la participation citoyenne en donnant l'opportunité aux Félicinois et Félicinoises d'identifier et de proposer des projets provenant de besoins dans leur milieu de vie. Le souhait est de faire émerger un leadership citoyen tout en étant appuyé par des budgets participatifs.

Les *quartiers en transition* correspondent à la transformation sociale et environnementale des milieux de vie afin de développer la ville sur des bases plus démocratiques, favorisant la cohésion sociale dans un environnement sain. Pour ce faire, la Ville de Saint-Félicien met donc à la disposition des citoyens une aide financière pour stimuler et aider le démarrage d'initiatives citoyennes. Celles-ci devront être réalisées par les citoyens, appuyées par les gens du milieu et répondre à « leurs » enjeux associés au développement durable.

Qu'est-ce que le développement durable?

Avant toute chose, il vaut mieux comprendre la notion de développement durable. Il faut être clair : le développement durable n'égal pas environnement. C'est plutôt une manière différente de voir le progrès d'une société. Si on s'en remet à la définition initiale du développement durable, nous devons remonter à 1987 avec le rapport Brundtland : **« le développement durable est un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs »**.

Selon cette définition, nous pouvons comprendre que ce n'est pas seulement une question environnementale mais plutôt un concept considérant toutes les dimensions d'une société :

- Économique (viable);
- Sociale (équitable);
- Environnementale (vivable).

Il s'agit donc de penser et de faire notre développement (actions, projets) autrement, en considérant l'ensemble des impacts sur les différentes dimensions de la société. Les projets devront donc répondre à l'idée de la définition du développement durable du rapport Brundtland citée précédemment.

Projets réalisés en 2021, 2022 et 2023

2021

Reverdifier le centre-ville de Saint-Félicien

- Une plantation d'arbres a été réalisée par un comité de citoyens à l'automne 2021. Ce sont 39 arbres qui ont été plantés le long du boulevard Saint-Félicien et de la piste cyclable près du pont.
- Budget de 5 000 \$ / réalisation 2021.

Abri et mobilier urbain à la forêt nourricière

- Achat et installation d'un abri solaire et de tables sur le site de la forêt nourricière près du cégep.
- Budget de 5 000 \$ / réalisation 2021 et 2022.

Construction d'un sentier multiusage reliant les chemins Girard et du Lac

- Sentier pour cyclistes, marcheurs et VTT construit par le comité de citoyens du secteur.
- Budget de 5 000 \$ / réalisation 2021 et 2022.

2022

Cabanon pour la forêt nourricière

- Construction d'un cabanon pour le matériel d'entretien de la forêt nourricière.
- Budget de 4 300 \$ / réalisation 2022.

Aménagement d'un sentier familial au village alpin

- Mise à jour d'un sentier Mini-2-Max au Tobo-ski.
- Budget de 5 000 \$ / réalisation 2022 à 2023.

Acquisition d'un système de son avec haut-parleur

- Achat pour permettre aux organisateurs d'évènement de la ligue des propriétaires pointe aux dorés de renseigner les gens lors d'assemblées.
- Budget de 2 000 \$ / réalisation 2022.

Réfection d'un terrain pour la mise à l'eau de bateaux

- Travaux pour rendre la descente de bateaux du chemin Vallée plus sécuritaire.
- Budget de 5 000 \$ / réalisation 2022 à 2024.

Consolidation des activités et de l'occupation du secteur de la chapelle et des sentiers multiusages sur la pointe de Saint-Méthode

- Plantation d'arbres fruitiers, aménagement d'un terrain de volley-ball, installation d'un système d'arrosage pour le jardin collectif et construction d'une structure en bois pour protéger les milieux humides des piétons et cyclistes.
- Budget de 5 000 \$ / réalisation 2022.

2023

Améliorations des infrastructures au Bôme

- Rénovation de la tour d'observation. Taillage des arbres fruitiers et entretien des tables de pique-nique.
- Budget de 5 000 \$ / réalisation 2023.

Aménagement du bassin versant de la petite rivière à l'Ours

- Information pour la population sur les bassins versants, prises d'échantillons et analyses d'eau.
- Budget de 4 620 \$ / réalisation 2023 à 2024.

Revitalisation des berges du lac du Repos

- Formation des citoyens et aménagement des rives du lac.
- Budget de 4 225 \$ / réalisation 2023 à 2024.

Construction d'un espace de rangement à la chapelle de la pointe.

- Construction d'un espace de rangement pour les équipements partagés.
- Budget de 5 000 \$ / réalisation 2024.



Plantation citoyenne 2021



Passerelle secteur Saint-Méthode 2022



Revitalisation des berges du lac du Repos 2023



**Aménagement d'un sentier familial
au village alpin 2022**

Les projets de participation citoyenne pour l'année 2024

« Mouvement des quartiers en transition à Saint-Félicien axés sur le développement durable et appuyés par la municipalité à l'aide de budgets participatifs ».

Mots-clés et concepts importants

Démocratie participative, participation citoyenne, développement durable, quartiers en transition, selon les besoins des citoyens, leadership citoyen, concertation citoyenne, volonté et appui de la Ville, renouvellement et appropriation des lieux communs, etc.

Idée générale

La Ville de Saint-Félicien veut stimuler le démarrage de projets citoyens en lien avec le développement durable. Pour ce faire, elle propose d'appuyer des projets à l'aide de budgets participatifs. Il est important de mentionner que le projet doit être proposé et porté par les citoyens. La Ville agira en tant que support financier. Les personnes ayant une idée de projet devront mobiliser leur quartier ou secteur et expliquer les retombées positives sur celui-ci (voir les critères et la grille d'analyse des projets ci-dessous).

Un appel de projets sera lancé début mars 2024. Les citoyens pourront donc réfléchir à une idée qui améliorerait leur milieu de vie. Cette idée pourrait être un aménagement dans un parc, une activité sociale pour les citoyens, etc. À ce chapitre, les citoyens pourront s'inspirer des projets réalisés par le passé.

Les projets seront ensuite analysés par un comité avec l'aide d'une grille d'analyse simple inspirée du développement durable (en pièce jointe du document). Il y a un désir de se fier à l'intelligence collective de nos citoyens et d'accepter les idées qui seront réalistes et réalisables dans l'année subséquente, qui répondent aux critères de la grille d'analyse et bien sûr, qui respectent les lois régissant les villes ainsi que les règlements et politiques de la Municipalité.

Date limite de dépôt des projets

8 mai 2024

À l'adresse suivante : dany.coude@ville.stfelicien.qc.ca

Qui peut être porteur du projet?

- Tout citoyen de la Ville de Saint-Félicien.

Les projets devront obligatoirement

- Être portés par plusieurs citoyens et démontrer le support du milieu;
- Les retombées devront être collectives;
- Répondre au concept de développement durable (tel que cité précédemment);
- Réalisable dans l'année subséquente (tout en démontrant le réalisme du projet).

Suggestion de projets

- En lien avec l'appropriation des lieux municipaux ou publics (exemple : parc);
- Plantations d'arbres fruitiers;
- Jardins collectifs;
- Corvée de nettoyage printanière;
- Installation de zones de jeux;
- Création de sentiers pédestres ou de raquette;
- Projet favorisant les échanges intergénérationnels ou interculturels;
- Instauration d'un système d'échanges de biens ou de services dans le quartier;
- Fête de quartier;
- Etc.

Aide financière allouée

- Maximum 5 000 \$.

Frais admissibles

- Achats de matériaux ou d'équipements, frais de location d'équipements, d'espaces et de transport liés à la réalisation du projet;
- Honoraires professionnels et techniques de consultants ou tout autre spécialiste pouvant apporter une expertise ponctuelle à la réalisation.

Comment devez-vous procéder?

- Trouver une idée qui répond au besoin de votre milieu (quartier ou secteur);
- Informer et mobiliser votre entourage et peut-être faire une rencontre en invitant les gens à discuter et bonifier votre projet. Souvent vos concitoyen-nes peuvent avoir des ressources insoupçonnées (connaissances, outils, matériel) qui peuvent aider à mettre en place une idée!
- Trucs de mobilisation : Groupe Facebook comme mode de communication, commencer en contactant les personnes que vous connaissez dans votre quartier;
- Aller sur le site Internet de la Ville pour remplir le formulaire.

Le formulaire (voir le document « Formulaire »)

- Présentation du projet en quelques lignes (500 mots maximum);
- Quartier ou secteur, à quel endroit se déroulera le projet;
- Besoins à lesquels répond le projet;
- Personnes impliquées (citoyens, partenaires, organismes ou autres collaborateurs);
- Grandes étapes de réalisation. Qui fait quoi? Calendrier de réalisation (avec canevas);
- Budget simple (selon le canevas);
- Ce qui est demandé à la Ville;
- Annexe : Présentation de la grille d'évaluation en développement durable.

Le comité évaluateur des projets

- Composé du directeur général de la Ville, de deux membres du conseil municipal ainsi que de deux citoyens.

Grille d'évaluation basée sur le développement durable (voir le document « Grille »)

- Répond à un besoin du milieu de vie;
- Axé sur le développement durable (selon la définition du rapport Brundtland);
- Ne nuit pas à d'autres citoyens ou à des dimensions de développement durable (social, environnemental, économique);
- Démontre une mobilisation citoyenne (dans le quartier = acceptabilité);
- Réaliste (démontrer une capacité de réalisation);
- Atout : Concertation avec des organismes du milieu (ex. : école). Vient appuyer les politiques de la Ville de Saint-Félicien : Politique de l'arbre, Politique d'égalité et de parité entre les femmes et les hommes, Politique municipalité amie des aînés, Politique pour l'accueil, l'inclusion et l'établissement durable des nouveaux arrivants (disponibles sur le site Internet de la Ville de Saint-Félicien).

Annonce des projets sélectionnés

27 mai 2024

Suivi des projets réalisés

Les citoyens qui proposent des projets devront faire la preuve qu'ils ont élaboré leur projet en anticipant les enjeux de suivi et de pérennité afin d'assurer un succès des initiatives dans le temps.

Pour de plus amples renseignements :

Monsieur Dany Coudé
Directeur général
Téléphone : 418 679-2100 poste 2223
Courriel : dany.coude@ville.stfelicien.qc.ca